

Saint-Pierre-lès-Nemours à Bois-le-Roi

du samedi 22 juillet 2023 au dimanche 23 juillet 2023

Organisateurs : Patrick Bes, Christian Paule	Niveau : Moyen+
Avec accord : Non	Itinérant avec portage
Effectif maximum : Sans limite	Tente individuelle

Randonnée camping depuis Nemours à Bois-le-Roi.

Traversée sud-nord de la forêt de Fontainebleau.

Niveau et esprit

Niveau requis M+ (ce n'est pas en raison des distances à parcourir mais du port du sac contenant sa tente et son alimentation).

34,6 km sur deux jours avec un dénivelé positif de 144 m.

Mes coordonnées : Patrick 06.87.19.78.87

Participation aux frais

0 €

N'incluant pas : les repas, les en-cas et boissons.

Chacun prévoit son alimentation pour les deux jours.

Transport

Aller : Départ samedi 22 juillet à 09h16 de Paris Gare de Lyon. **RV à l'entrée du quai à 09h00**. Arrivée à 10h23 à St-Pierre-lès-Nemours.

Retour : Départ dimanche 23 juillet à 17h00 de Bois-le-Roi. Arrivée à 17h30 à Paris Gare de Lyon.

Attention ces horaires sont à vérifier le jour du départ.

Hébergement et repas

Bivouac sous tente individuelle.

Prévoir ses repas pour les deux jours.

Prévoir de même son eau sachant que le premier jour des possibilités de ravitaillement existent.

Aucun ravitaillement de nourriture ou eau possible le deuxième jour, la journée se déroulant uniquement en forêt.

Nous traverserons successivement une partie de Nemours, Villiers-sous-Grez, Recloses.

- **Premier jour** : 17 km, essentiellement en forêt. C'est là que nous traversons les trois zones urbaines avec la possibilité de ravitaillement en vivres et eau.

Bivouac en sortie de Recloses.

- **Deuxième jour** : 17,6 km (144 m de dénivelé positif). Aucun ravitaillement, la journée se déroulera entièrement en forêt.

Fin de la rando à Bois-le-Roi.

Marche et portage

- Bâtons recommandés.

Alimentation

Voir paragraphe "hébergement et repas".

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant,
- Vêtement de pluie.

Sécurité

- Petite pharmacie personnelle.

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 18 avril 2023** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.